

# Quel avenir pour la forêt ?

**Le programme Protege tient, jusqu'à la fin de la semaine, un atelier régional technique sur la gestion intégrée des ressources forestières et l'agroforesterie. Il s'agit de l'un des quatre volets de ce projet financé par l'Union européenne qui vise désormais à favoriser des pratiques durables en matière d'agriculture, de pêche, de gestion de l'eau et à améliorer la lutte contre les espèces envahissantes.**

L'atelier technique sur la gestion intégrée des ressources forestières et l'agroforesterie est une première en Nouvelle-Calédonie. Organisé dans le cadre du programme Protege, financé par l'Union européenne et coordonné par la CPS, cet atelier, qui se tient jusqu'au 13 mars, a permis de réunir les experts et représentants des pays et territoires d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna) ainsi que les îles Pitcairn. L'enjeu n'est rien de moins que de parvenir à définir une stratégie océanienne en matière de foresterie et d'agroforesterie tout en faisant émerger une prise de conscience du rôle et de l'importance de la forêt.

En la matière, les défis sont nombreux, à commencer par éviter la déforestation par les feux. La Nouvelle-Calédonie a connu la pire année en termes d'incendies en 2019 au cours de laquelle près de 29 000 hectares ont été brûlés. Un triste record qui traduit aussi bien un manque de conscience de la population que des responsables politiques qui n'apportent aucune réponse sérieuse à cette problématique de premier ordre qui touche notamment la ressource en eau et a des conséquences sociales, économiques, culturelles et environnementales peu prises en compte.

## **Un « livre blanc » avec des axes stratégiques et des actions**

La mission de rédiger un « livre blanc » de la foresterie doit permettre de donner les outils nécessaires aux territoires afin de les aider à définir leurs politiques publiques en déterminant les objectifs stratégiques et les actions à déployer. Reste que les provinces calédoniennes continuent d'œuvrer, chacune dans son coin, ce qui risque de réduire considérablement la portée de telles politiques publiques, d'autant qu'elles prennent en compte essentiellement les problématiques de sylviculture, en y intégrant peu les dimensions sociales, culturelles et environnementales.

En matière de sylviculture, grâce au plateau de Tango, couvert de pinus entre 1973 et 1982, la province Nord dispose d'une réserve qui pourrait potentiellement lui permettre de produire près de 4 000 m<sup>3</sup> de bois par an sur les quelque 12 800 m<sup>3</sup> importés (chiffres de 2017). C'est du moins l'objectif de la société Bois du Nord (à capitaux essentiellement publics, 46 %. Le reste est réparti à 49 % divisés à parts égales entre deux sociétés privées et 5 % aux tribus de Netchaot et Bopope). Des plantations sont réalisées afin d'assurer un renouvellement de la ressource.

## **Les ambitions de 2010 non atteintes**

En province Sud, la création de la société d'économie mixte Sudforêt n'a pas permis d'atteindre les annonces politiques très ambitieuses du début des années 2010. Le patrimoine sylvicole est dispersé sur la province, ce qui renchérit considérablement les coûts d'entretien, donc les coûts de production. L'idée, in fine, est de pouvoir disposer d'une filière économiquement viable, ne reposant pas sur les subventions pour assurer son fonctionnement. Les récentes annonces de la province Sud, de relancer la sylviculture, font en quelque sorte écho à celles de 2010.

Annoncer que des objectifs seront définis dès le 31 mars, à l'occasion d'un séminaire provincial et avant même la présentation des résultats de l'atelier, est probablement un peu optimiste sachant que, comme l'ont rappelé tous les experts, les stratégies doivent s'appuyer sur des financements solides, clef de voûte de ce type de politique publique, mais également d'une fine connaissance du foncier, de ses usages et sa maîtrise.

Pour les îles, la problématique du santal reste entière. L'importante consommation de cette essence par la Chine a fait dire à Jalesi Mateboto, le responsable de la foresterie pour la CPS, qu'il était temps de créer une plateforme régionale spécifiquement dédiée au santal.

## Visite d'une agroforesterie à Dumbéa

La foresterie n'est pas le seul enjeu examiné lors de l'atelier organisé dans le cadre du programme Protege. Toute l'idée est de pouvoir articuler une gestion des forêts plantées, des forêts naturelles et de l'agroforesterie. Les participants ont d'ailleurs été invités à visiter une exploitation agroforestière basée à Dumbéa. Mickaël Sansoni a présenté son exploitation qu'il a lancée il y a deux ans et demi et souligné son caractère durable, emprunté aux cultures traditionnelles du Pacifique, mais aussi d'ailleurs. Pour faire simple, l'agroforesterie combine la plantation d'arbres, de cultures et/ou d'élevage.

*« L'agroforesterie répond à un problème existentiel, expliquait-il aux participants de l'atelier. Cette année, tout le monde a été impacté par la sécheresse et la violence des pluies. L'agriculture traditionnelle n'est qu'une réponse superficielle alors que l'agroforesterie permet d'utiliser la fertilité de la forêt pour produire des aliments tout en régénérant les sols. »*

De fait, le jeune agriculteur utilise uniquement des intrants naturels pour l'enrichissement du sol, seulement la fertilité des arbres et aucun pesticide. Les animateurs de Protege ont identifié certains producteurs, dont Mickaël Sansoni et d'autres dans les îles, afin d'étudier leurs pratiques et voir dans quelles mesures elles peuvent être reproduites à plus grande échelle sans investissements trop importants.

## Changer les mentalités

Si les collectivités affichent la volonté de développer une agriculture plus résiliente et durable, les systèmes d'aides favorisent paradoxalement toujours une agriculture traditionnelle et le recours systématique aux engrais chimiques et aux pesticides. Les techniques alternatives sont encore peu reconnues et aidées par les pouvoirs publics.

Pour Mickaël Sansoni, sans changement de ce côté-là, le développement de l'agroforesterie restera un vœu pieu. Les bénéfices économiques, sociaux et sanitaires sont pourtant potentiellement importants. D'une part, car l'équilibre économique porté par la diversification est au rendez-vous. Du point de vue social, l'agroforesterie présente l'avantage d'être plus gourmand en main d'œuvre et, sur la question sanitaire, elle permet de garantir des produits sans intrants chimiques et avec des nutriments plus diversifiés.

---

## Où en est la filière coprah à Ouvéa ?

L'Ademe a tenté de répondre à cette question au travers de la commande d'un rapport sur le sujet. L'idée est de voir s'il existe des opportunités de développement de la production d'électricité à partir d'huile de coprah. Une unité de production électrique d'une capacité de 300 KVA a été installée sur l'île d'Ouvéa en 2004. L'objectif de l'étude était de savoir si le coprah pourrait potentiellement contribuer à atteindre l'objectif d'autonomie énergétique.

Un parcelle test a été créée dans le sud de l'île il y a plus de vingt ans et présente des résultats intéressants. On y compte 172 arbres à l'hectare contre une moyenne de 53 arbres à l'hectare sur le reste de l'île. Selon le rapport, cette faible densité est le fruit d'un manque d'entretien qui est elle-même le fruit d'un manque de matériel, mais aussi lié au fait que l'activité soit assez pénible et peu rémunératrice. Petit à petit, les gens se sont détournés de cette production au profit d'autres activités. Les récoltes répondent à des besoins ponctuels d'argent.

L'étude permet de voir qu'à moyens constants, il serait possible d'atteindre une autonomie énergétique de l'ordre de 35 % sur Ouvéa grâce au coprah. Mais une importante réorganisation serait nécessaire au niveau des plantations qui commencent à être assez âgées, de la transformation, de la commercialisation, de la formation ou encore de la gouvernance. L'auteur du rapport propose un scénario de développement et un plan d'action pour parvenir aux objectifs d'augmenter la production de coprah tout en conservant et en valorisant les pratiques existantes. L'étude est accessible sur le site de l'Ademe (<http://www.nouvelle-caledonie.ademe.fr/>) à l'onglet médiathèque et dans la sous-rubrique publications.

M.D.

